

SCHWEIZERISCHES  
EISENBAHNDEPARTEMENTN<sup>o</sup> 77, 28 (art. 1.)

L. Voz, 80.

Légation de Suisse  
en  
France.Paris, le 1<sup>er</sup> Décembre 1880N<sup>o</sup> 429 / 70  
53Confidence de la signature de  
M. Eisenbahndepartement  
2. XII. 80

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de Vous annoncer que j'ai eu la visite de  
 MM. Philippin, chef du Département des Travaux publics du Canton  
 de Neuchâtel, & Gavard, chef du Département des Travaux publics  
 du Canton de Genève. Ces messieurs ont dit s'être rencontrés par  
 hasard à Paris, et tenus à profiter de cette rencontre pour s'occuper  
 du raucordement des chemins de fer du pas & français près  
d'Armenafre & près de Morteau, puisque le Conseil fédéral  
 avait établi une commission entre ces deux questions. — Ils ont dit  
 avoir vu M. Tirard, Ministre du Commerce, qui leur aurait  
 déclaré n'avoir pu s'occuper de cette affaire, à cause de la dernière  
 crise ministérielle & du changement survenu aux Ministères des  
 Travaux Publics et des affaires étrangères par le départ de MM.  
 Varroy et de Freycinet; M. Tirard aurait donné à entendre que  
 le rucordement à Armenafre était subordonné à des conditions financières  
 à faire par la Suisse dans une mesure à déterminer. — M. Philippin  
 a insisté sur le mécontentement que provoquerait, dans les montagnes

Monsieur

Monsieur Welter

Président de la Confédération

Berne

Dodis



neuchâteloises, le prochain achèvement de la ligne de Besançon jusqu'à quelques mètres de la frontière suisse.

J'ai répliqué à ces Messieurs que, dans ma pensée, la Suisse n'avait pas d'intérêt à prendre l'initiative de la reprise des négociations; que c'était à la France, auteur de la condition de la réunion d'une conférence diplomatique devant suivre la conférence technique convoquée à Genève au printemps dernier, à provoquer la réunion de cette conférence chargée d'étudier les questions danubiennes ou autres dont on a compliqué la question d'annexion; que cette conférence danubienne avait été tenue par la Suisse et non demandée par elle, ensuite qu'à moins d'ordres formels de la part du Conseil fédéral, il me paraissait qu'à notre point de vue, une attitude passive était, pour le moment, dans la nature des choses.

M. Gavard <sup>et son Philippe, qui sont</sup> est retourné, paraît-il, chez M. Tivard, il m'a fait savoir que ce dernier s'était montré disposé à reprendre les pourparlers il à se concerter, dans ce but, avec son collègue le Ministre des Affaires étrangères.

Tels sont, Monsieur le Président, les renseignements que je m'empresse de Vous faire parvenir, en saisissant cette occasion pour Vous renouveler les assurances de ma très haute considération

Le Ministre de la Confédération Suisse